

SITE	Nom du site : .....										
	Adresse du site : .....										
Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : .....											
Raccordement :	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Destiné à être raccordé au réseau public de distribution d'électricité * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td>(A1) Alimentation des installations de consommation * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</td> </tr> </table>	Destiné à être raccordé au réseau public de distribution d'électricité * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	(A1) Alimentation des installations de consommation * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non								
Destiné à être raccordé au réseau public de distribution d'électricité * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non											
(A1) Alimentation des installations de consommation * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non											
(A2) Installation * :	<table style="width:100%;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> installée au sol</td> <td><input type="checkbox"/> dépôt de demande de permis de construire</td> <td rowspan="4" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle;"><b>Indiquer la date correspondante</b> (Permet de définir la version applicable de la norme)</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment neuf</td> <td>(A3)* <input type="checkbox"/> déclaration préalable de construction</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment ancien</td> <td><input type="checkbox"/> signature de marché</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/> accusé de réception de commande</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> installée au sol	<input type="checkbox"/> dépôt de demande de permis de construire	}	<b>Indiquer la date correspondante</b> (Permet de définir la version applicable de la norme)	<input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment neuf	(A3)* <input type="checkbox"/> déclaration préalable de construction	<input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment ancien	<input type="checkbox"/> signature de marché		<input type="checkbox"/> accusé de réception de commande
<input type="checkbox"/> installée au sol	<input type="checkbox"/> dépôt de demande de permis de construire	}	<b>Indiquer la date correspondante</b> (Permet de définir la version applicable de la norme)								
<input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment neuf	(A3)* <input type="checkbox"/> déclaration préalable de construction										
<input type="checkbox"/> intégrée dans un bâtiment ancien	<input type="checkbox"/> signature de marché										
	<input type="checkbox"/> accusé de réception de commande										

INSTALLATEUR	Nom : .....	E-mail : .....
	Adresse : .....	
	Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : .....	Fax : .....

CÔTE CONTINU	(1) <b>Module PV</b> : Le soussigné confirme que les modules sont conformes à la norme NF EN 61730						
	I <sub>scSTC</sub> générateur PV <sup>(a)</sup> : ..... A    U <sub>ocMAX</sub> <sup>(b)</sup> : ..... V    Nombre de groupes associé au générateur PV <sup>(c)</sup> : .....						
	(2) <b>Paratonnerre</b> * : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — A remplir si Oui → Éléments conducteurs des modules reliés à la descente du paratonnerre * : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
	(3) <b>Parafoudre à proximité des chaînes</b> *		Type de parafoudre *	Dispositif de déconnexion *			
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — A remplir si Oui →		<input type="checkbox"/> Type 1 → I <sub>imp</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> intégré			
	Le soussigné confirme que le parafoudre est conforme aux exigences du guide UTE C 61-740-51.		<input type="checkbox"/> Type 2 → I <sub>n</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> externe → I <sub>sc</sub> WPV : ..... A			
	(4) <b>Câble principal PV</b> * : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — si Oui → Section = ..... mm <sup>2</sup> U = ..... V    Température admissible sur l'âme = ..... °C						
	(5) <b>Interrupteur-Sectionneur général D.C.</b> : U <sub>n</sub> : ..... V    I <sub>n</sub> : ..... A						
	(6) <b>Parafoudre à proximité de l'onduleur</b> *		Type de parafoudre *	Dispositif de déconnexion *			
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — A remplir si Oui →		<input type="checkbox"/> Type 1 → I <sub>imp</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> intégré			
Le soussigné confirme que le parafoudre est conforme aux exigences du guide UTE C 61-740-51.		<input type="checkbox"/> Type 2 → I <sub>n</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> externe → I <sub>sc</sub> WPV : ..... A				
(7) <b>Polarité à la terre</b> * : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — si Oui → le soussigné s'engage sur la présence d'une séparation galvanique							
(8) <b>Onduleur</b> Marque et modèle : .....							
Sys. Découplage * : <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> intégré à l'onduleur (***) → Joindre le certificat de conformité à la norme DIN VDE 0126-1-1 ou DIN VDE 0126							
Tableau 1 <sup>(4)</sup>	Paramètres		Tableau des caractéristiques de chaque groupe PV				
	A. I <sub>scSTC_modules</sub> <sup>(a)</sup>		Groupe1	Groupe2	Groupe3	Groupe4	Groupe5
	B. I <sub>scSTC_chaine</sub> <sup>(a)</sup>						
	C. Nombre de chaînes						
	D. I <sub>RM</sub> des modules <sup>(d)</sup>						
	E. Courant assigné du dispositif de protection sur une chaîne (I <sub>n</sub> ) et le type <sup>(e)</sup>						
	F. Nombre de chaînes par dispositif de protection						
	G. Courant admissible dans le câble de chaîne (I <sub>z</sub> ) <sup>(f)</sup>						
	H. I <sub>scSTC_groupe</sub> <sup>(a)</sup>						
	I. Courant admissible dans le câble de groupe (I <sub>z</sub> ) <sup>(f)</sup>						
J. Courant assigné du dispositif de protection de groupe (I <sub>n</sub> ) et le type <sup>(e, g)</sup>							

CÔTE ALTERNATIF	(9) <b>Parafoudre à proximité de l'onduleur</b> *		Type de parafoudre *	Dispositif de déconnexion *	
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — A remplir si Oui →		<input type="checkbox"/> Type 1 → I <sub>imp</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> intégré	
	Le soussigné confirme que le parafoudre est conforme aux exigences de la norme NF EN 61643-11		<input type="checkbox"/> Type 2 → I <sub>n</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> externe → I <sub>n</sub> : ..... A	
(10) <b>Parafoudre à l'origine de l'installation</b> *		Type de parafoudre *	Dispositif de déconnexion *		
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui — A remplir si Oui →		<input type="checkbox"/> Type 1 → I <sub>imp</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> intégré		
Le soussigné confirme que le parafoudre est conforme aux exigences de la norme NF EN 61643-11		<input type="checkbox"/> Type 2 → I <sub>n</sub> : ..... kA	<input type="checkbox"/> externe → I <sub>n</sub> : ..... A		
(11) <b>Circuit principal</b> : Section : ..... mm <sup>2</sup>		(12) <b>Branchement</b> : <input type="checkbox"/> Puissance limitée <input type="checkbox"/> Puissance surveillée → I <sub>kmax</sub> : ..... kA			

\* : Cocher obligatoirement une seule case

<sup>(1)</sup> : 4 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712 et 3 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712-1

Nom du site : .....

Code postal / Commune du site : ..... / .....

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nom de l'installateur: .....

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

<b>Signature</b>
Le : .....

<b>Cachet de l'installateur</b>
---------------------------------

Adresser les 4 éléments ci-dessous à la délégation régionale du CONSUEL :

- Formulaire d'attestation de conformité CERFA n°13960\*01 rempli et signé
- Pages 1 et 2 de ce dossier technique
- schéma de principe de l'installation photovoltaïque réalisée
- certificat de conformité à la norme DIN VDE 0126-1-1 ou DIN VDE 0126 [(\*\*) voir (8)]

<sup>(1)</sup> : 4 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712 et 3 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712-1

- (A1)** On entend par « Alimentation des installations de consommation », une installation dont tout ou partie de la production n'est pas livrée au réseau public de distribution d'électricité.
- (A2)** Cocher la case « intégrée dans un bâtiment neuf » ou « intégrée dans un bâtiment existant » lorsqu'il s'agit d'une installation en toiture (tuiles, bac métallique, membrane d'étanchéité), terrasse (bac métallique), verrière, en façade (brise soleil, bardage, mur rideau, façade vitrée, allège, garde-corps,...).
- (A3)**
- Cocher la case « dépôt de demande de permis de construire », lorsque les travaux font l'objet d'une demande de permis de construire et indiquer la date de dépôt de permis de construire.
  - Cocher la case « Déclaration préalable de construction », en l'absence de demande de permis de construire et lorsque les travaux font l'objet d'une demande de déclaration préalable de construction et indiquer la date de dépôt de déclaration préalable.
  - Cocher la case « signature de marché » en l'absence de demande de permis de construire, en l'absence de demande de déclaration préalable de travaux, et lorsque les travaux font l'objet d'un marché et indiquer la date de signature du marché.
  - Cocher la case « accusé réception de la commande » en l'absence de demande de permis de construire, en l'absence de demande de déclaration préalable de travaux, et en l'absence de marché et indiquer la date de l'accusé réception.
- (1) Module PV** : Les modules PV doivent être conformes aux normes de la série NF EN 61730 (Voir le § 14.3 du guide UTE C 15-712-1)  
A défaut de cette indication dans la notice des modules - vous devez être en possession d'une déclaration du fabricant
- (a)**  $I_{scSTC}$  est le courant de court-circuit d'un module, d'une chaîne, d'un groupe PV ou d'un générateur PV en condition d'essais normalisés (Voir le § 4.18 et § du guide UTE C 15-712-1)  
 $I_{scSTC}$  groupe est calculé sur la base de nombre de modules par chaîne et le nombre de chaînes présents dans chaque groupe.  
 $I_{scSTC}$  générateur PV est égal à la somme des  $I_{scSTC}$  de chaque groupe.
- (b)**  $U_{OCMAX}$  est la tension maximale à vide du générateur photovoltaïque (Voir le § 4.15 du guide UTE C 15-712-1)
- (c)** Indiquer le nombre de groupes associés au générateur photovoltaïque (à un même onduleur) en question. Chaque groupe comprend une ou plusieurs chaînes photovoltaïques.
- (2)** Les cadres métalliques des modules PV doivent être reliés à la descente du paratonnerre si celui-ci est situé à une distance inférieure à celle donnée au § 6.3 de la norme EN 62 305-3.

**Parafoudres<sup>(2)</sup> côté continu :**

**(3) à proximité des chaînes**

**(6) à proximité de l'onduleur**

**(4) Câble principal PV**

Les parafoudres côté courant continu doivent être conformes aux exigences du guide UTE C 61-740-51  
A défaut de cette indication dans la notice du parafoudre - vous devez être en possession d'une déclaration du fabricant.

La valeur du courant nominal de décharge ( $I_{imp}$  pour un parafoudre de type 1 /  $I_n$  pour un parafoudre de type 2) est donnée par le fabricant, et doit être indiquée sur l'étiquette du parafoudre.

$I_{scWPV}$  : tenue au courant de court-circuit du parafoudre ou de son dispositif de déconnexion donnée par le fabricant. On entend par dispositif de déconnexion, le déconnecteur du court-circuit et non pas le déconnecteur de l'emballage thermique.

Les câbles doivent respecter les exigences du §14.2.1 du guide UTE C 15-712-1.

Les caractéristiques du type de câble sont données par le fabricant ou par la norme NF C 15-100 (voir tableau 52A)  
U est la tension efficace assignée entre phases (ex.  $U_0/U = 600 / \underline{1000}$  volts) : Voir le § 3.2 du guide UTE 32-502  
La température admissible sur l'âme est celle en régime permanent (ex: 90°C).

Cocher « non » pour les onduleurs à plusieurs-trackers.

**(5) Interrupteur-sectionneur général D.C.** :  $U_n$  est la tension assignée en courant continu, donnée par le fabricant.  $I_n$  est le courant assigné en courant continu.

**(7) Polarité à la terre** : Lorsqu'une polarité est mise à la terre pour des raisons fonctionnelles, l'installation côté courant alternatif doit être séparée par une séparation galvanique assurée soit par un transformateur de séparation (conforme à la norme NF EN 61558-2-4), soit par une source assurant une sécurité équivalente à un transformateur de séparation (se référer aux § 6.2 et 10 du guide UTE C 15-712-1).

<sup>(1)</sup> 4 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712 et 3 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712-1

<sup>(2)</sup> CONSUEL ne vérifie pas si un parafoudre est nécessaire ou pas, mais en cas de visite sur site, vérifie par sondage certaines règles de mises en œuvre si cet équipement est présent.

**(8) Onduleur** : La marque et le type de construction et la marque et le modèle figurant sur l'onduleur, ainsi que le type de protection de découplage du réseau public de distribution d'électricité doivent être précisés. Lorsque la protection de découplage est intégrée à l'onduleur, **le certificat de conformité** à la norme DIN VDE 0126-1-1 ou DIN VDE 0126 **doit être joint au dossier technique**.

Pour les onduleurs à X trackers, mentionner « X-tracker » en plus de la marque et le modèle de l'onduleur.

**Tableau 1 :**

- |            |   |
|------------|---|
| <b>(D)</b> | <b>(d)</b> : <b><math>I_{RM}</math> des modules</b> : Courant assigné du dispositif de protection contre les surintensités, fourni par le fabricant du module. C'est la valeur du courant inverse maximal des modules (Voir le § 8.1.2 du guide UTE C 15-712-1).  |
| <b>(E)</b> | <b>(e)</b> : <b>Courant assigné du dispositif de protection (<math>I_n</math>) et le type</b> : Courant assigné du dispositif de protection contre les surintensités pour la protection des modules (sur les câbles de chaîne) ou des câbles de groupe (Voir le § 8.1.2 à § 8.1.4 du guide UTE C 15-712-1). Le type signifie le choix de ces dispositifs : fusibles ou disjoncteurs. Les fusibles doivent être conformes à la NF EN 60269-1 et les disjoncteurs conformes à la NF EN 60947-2 (Voir le § 8.1.6 du guide UTE C 15-712-1). |
| <b>(G)</b> | <b>(f)</b> : <b>Courant admissible dans le câble de groupe/chaîne (<math>I_c</math>)</b> : Courant admissible des câbles de chaînes ou des câbles de groupe. Le choix de ces câbles doit tenir compte des différents facteurs de correction définis dans la partie 5-52 de la NF C 15-100 (Voir le § 8.1.3 et § 8.1.4 du guide UTE C 15-712-1).   |
| <b>(J)</b> | <b>(g)</b> : Pour les installations réalisées selon le guide UTE C 15-712, cette rubrique n'est pas à renseigner.<br><b>(h)</b> : Pour les générateurs ayant plus de cinq groupes, remplir un deuxième dossier technique en complément du premier.  |

**Parafoudres<sup>(2)</sup> côté alternatif :**

**(10) à l'origine de l'installation**  
**(9) à proximité de l'onduleur**

Les parafoudres côté alternatif doivent être conformes à la norme NF EN EN 61643-11.

A défaut de cette indication dans la notice du parafoudre - vous devez être en possession d'une déclaration du fabricant.

La valeur du courant nominal de décharge ( $I_{imp}$  pour un parafoudre de type 1 /  $I_n$  pour un parafoudre de type 2) est donnée par le fabricant, et doit être indiquée sur l'étiquette du parafoudre.

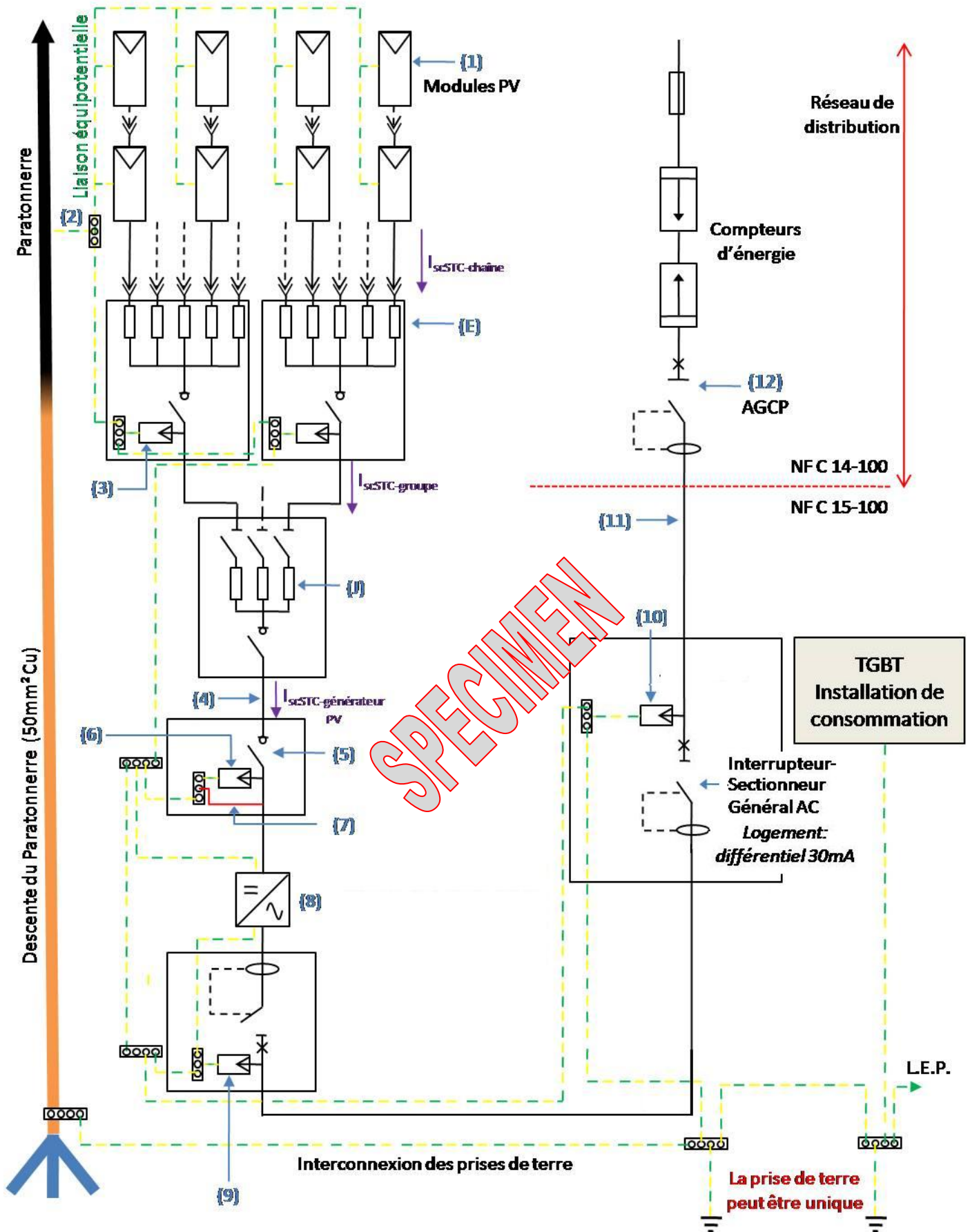
$I_n$  : tenue au courant de court-circuit du parafoudre ou de son dispositif de déconnexion donnée par le fabricant. On entend par dispositif de déconnexion, le déconnecteur du court-circuit et non pas le déconnecteur de l'emballage thermique.

**(11) Circuit principal** : canalisation posée entre le disjoncteur de branchement et le coffret AC. Section issue des calculs avec un minimum de 10 mm<sup>2</sup> cuivre dans le cadre du guide UTE C 15-712-1.

**(12) Branchement** : Lorsque l'installation est raccordée à un branchement à puissance surveillée (Voir la norme NF C 14-100–Branchement à basse tension), indiquer la valeur du courant de court-circuit maximum  $I_{kmax}$  au niveau des bornes aval de l'appareil général de commande et de protection (AGCP). Ce courant de court-circuit maximum est donné par les services techniques du gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité.

<sup>(1)</sup> 4 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712 et 3 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712-1

<sup>(2)</sup> **CONSUEL ne vérifie pas si un parafoudre est nécessaire ou pas, mais en cas de visite sur site, vérifie par sondage certaines règles de mises en œuvre si cet équipement est présent.**



<sup>(1)</sup> 4 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712 et 3 chaînes minimum dans le cadre du guide UTE C 15-712-1